

# L'IDENTITÉ NATIONALE : SE FAIRE « UNE IDÉE NEUVE DE LA FRANCE »

Gaëtan Gorce

21/07/2025

**La référence à l'identité nationale exprime une angoisse existentielle, associée notamment à la mondialisation, à laquelle la droite et l'extrême droite ont, dans le vide laissé par la gauche, apporté une réponse tournée vers le passé, volontairement ignorante des réalités de la France contemporaine. Pour Gaëtan Gorce, il est urgent que la gauche se réapproprie cette notion.**

Chaque génération est un peuple nouveau.

Tocqueville

Le peuple français est un composé. C'est mieux qu'une race. C'est une nation.  
Jacques Bainville<sup>1</sup>

Que serions-nous sans le secours de ce qui n'existe pas ?  
Paul Valéry<sup>2</sup>

Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.  
René Char<sup>3</sup>

“

Je crois que le thème de l'identité française s'impose à tout le monde, qu'on soit de gauche, de droite ou du centre, de l'extrême gauche ou de l'extrême droite. C'est un problème qui se pose à tous les Français. D'ailleurs, à chaque instant la France vivante se retourne vers l'histoire et vers son passé pour avoir des renseignements sur elle-même. Renseignements qu'elle accepte ou qu'elle n'accepte pas, qu'elle transforme ou auxquels elle se résigne. Mais, enfin, c'est une interrogation pour tout le monde.

Fernand Braudel<sup>4</sup>

**La France d'aujourd'hui est une combinaison : de celle d'hier, dans ses mœurs, son histoire, ses paysages, et de celle en train de se faire.**

On aurait pu donner la même définition de la France des années 1960 ou du début du XX<sup>e</sup> siècle. À cette différence près que le rythme des transformations est devenu désormais beaucoup plus rapide, et qu'il nourrit souvent chez celles et ceux qui les vivent un sentiment de rupture plus que de continuité. Là se trouve sans doute la source de la controverse qui occupe aujourd'hui le pays autour de son « identité nationale ».

Le présent semble nous échapper et l'avenir est si lourd d'incertitudes que le repli sur le passé peut alors apparaître comme la seule option. Ce que Zygmunt Bauman appelle, dans son ultime ouvrage, « Retrotopia<sup>5</sup> », vision idéalisée du monde d'hier. Mais peut-on reprocher à un peuple, dont les dirigeants paraissent incapables de décoder l'actualité et de porter un quelconque projet, d'avoir perdu confiance ?

C'est donc bien l'idée que la nation se fait d'elle-même qui est en question, comme à d'autres tournants de son histoire. C'est cette idée qu'il nous faut aider à réinventer, à renouveler, en partant non d'*a priori* idéologiques, comme le font les droites ou les commentateurs agréés, mais des réalités sociales.

**Le socialisme, nous rappelle le sociologue Bruno Karsenti, repose depuis son origine sur la volonté de connaître la société pour mieux ajuster les relations entre ses membres sur les valeurs de liberté, d'égalité et de justice<sup>6</sup>.**

Qu'il soit né en même temps que la sociologie n'est pas une coïncidence : les fondateurs de cette science nouvelle en France ne se rattachaient-ils pas clairement au projet qu'il portait ? N'est-ce pas sur les pathologies du corps social, diagnostiquées par leurs soins, qu'ils invitaient le politique

à agir ? Or, notre société est aujourd'hui bien malade, malade surtout de son économie qui ne répond plus qu'aux objectifs qui lui sont propres, sans souci de leurs conséquences sur la société ou la planète.

Ce mouvement entamé avec la révolution industrielle, corrigé, régulé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, s'est peu à peu libéré de ses entraves depuis une quarantaine d'années au point de susciter deux types de réactions : l'une libérale, qui y adhère, et l'autre nationaliste xénophobe, qui l'instrumentalise, selon que les individus pensent en tirer parti ou craignent au contraire d'en subir les effets. De cette deuxième option, le fétichisme de la nation – l'idée de faire de celle-ci un sanctuaire identitaire – constitue la manifestation désormais la plus répandue.

Le socialisme a vocation à critiquer cette posture réactionnaire, pour chercher la solution au problème posé par le désencastrement de l'économie, dans la réalité des rapports entre les individus et la société. Or, ceux-ci se sont en parallèle complexifiés sous l'effet d'un renforcement de l'individuation – c'est-à-dire de l'autonomisation de l'individu, de sa capacité à se distinguer et à choisir ses références – qui a diversifié les relations sociales au-delà des simples rapports de travail et de classe.

Cette autonomisation conduit les individus non seulement à distribuer leurs appartenances entre une multitude de groupes particuliers, religieux, sportifs, culturels, etc., mais aussi à faire de la reconnaissance ou du respect de celles-ci, qui constituent leur « identité », un enjeu de justice sociale.

Le philosophe Vincent Descombes a souligné le sens nouveau, moral, psychologique, qu'a pris ce concept d'identité, « à savoir l'individu dans le sentiment qu'il a de lui-même... qui est celui de l'amour-propre » et qui embrasse toutes les appréciations possibles de soi – fierté, estime de soi, confiance – mais aussi leurs contraires – humiliation, etc<sup>7</sup>.

Cette évolution est souvent stigmatisée. Mais elle n'est que la conséquence d'un processus séculaire de libération des individus des ordres et des hiérarchies extérieurs. Et dans nos démocraties libérales, l'État a précisément pour vocation de garantir le libre choix de ces identités.

Mais pour les socialistes, il doit aussi organiser les rapports de ces identités entre elles ainsi qu'à la nation, qui ne peuvent être par définition que difficiles, contradictoires, voire parfois conflictuels. Ce qui explique l'exploitation que peuvent en faire les nationalistes xénophobes qui proposent à des individus souvent isolés et bousculés par la logique néolibérale la pseudo-protection d'une identité collective fantasmée, menacée selon eux par des identités concurrentes, naturalisées et

faisant, par exemple, de l'islam leur bouc émissaire. Et l'on ne s'étonnera guère que cette protection soit d'abord recherchée par celles et ceux dont le « capital social » est le plus fragile ou le plus mince.

À la dissolution de la nation dans le marché mondial comme à sa définition réactionnaire, les socialistes doivent par conséquent chercher à opposer une réflexion sur la façon dont se constituent les identités particulières et dont peut être assurée leur intégration – en faisant reculer les discriminations dont leurs ressortissants sont victimes comme en les protégeant contre toutes les formes d'emprise – dans la nation.

L'identité nationale, nous le verrons, n'est en effet pas une donnée de l'histoire ou de la tradition, mais une invention, une construction permanente : « une relation, pas une essence », nous dit l'historien Gil Delannoï<sup>8</sup>. Bien sûr, la nation ne s'édifie pas sur une table rase. Elle est un héritage mais en permanence travaillée par le mouvement de la société : un héritage sans testament, comme nous le dit judicieusement René Char<sup>9</sup>.

**Le problème politique que nous avons dès lors à traiter tient à ce que la référence à l'identité nationale exprime une angoisse existentielle, associée notamment à la mondialisation, à laquelle la droite et l'extrême droite ont, dans le vide laissé par la gauche, apporté une réponse tournée vers le passé, volontairement ignorante des réalités de la France contemporaine.**

Le problème est encore compliqué par le fait que des courants à gauche ont suivi un cheminement symétrique, soit en promouvant une « identité républicaine » figée dont les droites se sont pour ces raisons facilement emparées – il suffit de voir l'usage fait par le Rassemblement national (RN) de la laïcité ! – soit au contraire en soulignant l'échec prétendu de cet « universalisme abstrait » qui ne louerait l'humanité en général que pour mieux masquer les inégalités de race, de genre, etc.

Ces deux courants n'ont-ils pas à leur tour construit et diffusé une vision exclusivement identitaire de la condition sociale, l'un faisant de la République un bloc homogène à accepter d'un seul tenant, l'autre faisant de la race, le genre, etc., les seules grilles de lecture des rapports sociaux ? Exploitation cynique d'une problématique d'un côté, confusion idéologique de l'autre : le débat est devenu inégal.

Aussi est-il urgent de le clarifier : la question de l'identité nationale nous est posée par nos concitoyens (1) comme elle l'a été à chaque moment de notre histoire (2), appelant une réponse adaptée à l'état de notre société nous invitant à promouvoir « une idée neuve de la France » (3).

La France a moins en effet une identité, sorte d'ADN quasi-intangible, qu'une personnalité

nationale, une singularité qui caractérise une certaine manière de vivre et de penser, d'interagir avec le monde.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

## L'identité nationale : angoisse existentielle ou crise sociale ?

Les Français ont-ils toujours le sentiment de vivre dans une même nation ? Dès 1981, le Front national (FN) parle de « défrancisation de la France<sup>10</sup> », faisant écho à la fois à la volonté du gouvernement giscardien de parvenir à une immigration zéro et à celle, opposée, du gouvernement socialiste issu de l'alternance de régulariser 100 000 clandestins. En 1985, *Le Fig Mag*, jamais en retard sur ce terrain, publiait une photo de Marianne voilée avec cette légende : « Serons-nous toujours Français dans trente ans ? ».

L'interrogation n'est donc pas nouvelle. La manière caricaturale de la poser non plus. Mais comment nos compatriotes l'abordent-ils aujourd'hui ? Un survol des études d'opinion comme des enquêtes académiques menées sur la question de l'identité nationale depuis une quinzaine d'années révèle à la fois sa prégnance et ses ambiguïtés.

- Ces travaux montrent tout d'abord que les Français, de tous âges et de toutes origines, se disent dans de larges proportions attachés à la nation (à 86% selon un [sondage Ifop pour Synopia](#) de mars 2017) et fiers d'être Français. Comme le fait remarquer Céline Belot dans l'enquête dite « La France des valeurs<sup>11</sup> », ce sentiment de fierté a progressé depuis 1981 jusqu'à rassembler 92% de l'opinion en 2018 et s'est même « raffermi ». Non seulement le nombre de nos concitoyens se déclarant « très fiers d'être Français » est passé sur la même période de 35 à 51%, mais le sentiment de fierté a progressé dans toutes les catégories sociales, à droite comme à gauche, et indépendamment des générations. Alors que son intensité opposait clairement voici quarante ans conservateurs et progressistes, jeunes et moins jeunes, les différences observables ne sont désormais plus que des nuances.

- Parmi les éléments qui nourrissent le plus ce sentiment, les personnes interrogées<sup>12</sup> citent dans l'ordre : la langue française (79%), les valeurs de la République (64%), l'histoire et la culture françaises (63%), loin devant un « destin commun » (32%) ou encore « nos dirigeants politiques » (19%). Dans l'enquête déjà citée de « La France des valeurs », il apparaît que moins de la moitié des personnes interrogées considère que « les origines et la naissance en France » sont importantes pour « être vraiment Français ». Pour une majorité, l'essentiel demeure « le respect des lois et des institutions, la maîtrise du français et le partage de la culture française ». Le lieu de naissance compte ainsi moins qu'une insertion affective et civique (à l'opposé de la définition que nos compatriotes donnent « d'être européen ») même si des clivages réapparaissent notamment en fonction du niveau de diplôme ou de l'orientation politique quant à l'importance accordée à tel ou tel critère. On ne sera cependant pas surpris que 82% des Français pensent qu'il existe bien une identité nationale<sup>13</sup> qu'ils jugent à 73% positivement (54% des sympathisants de gauche y voyant aussi un facteur de division)<sup>14</sup>.
- Cette conviction est cependant de plus en plus teintée de pessimisme puisque 66% estiment que l'identité française est train de disparaître<sup>15</sup>, point de vue fortement connoté politiquement puisqu'il atteint 87% d'approbation chez les sympathisants Les Républicains (LR) et 94% au RN. Nos compatriotes voient ainsi leur pays en déclin (82%)<sup>16</sup>. Mais s'ils l'estiment menacé dans son identité (jamais définie cependant dans les enquêtes), c'est, contrairement à ce qui est le plus souvent suggéré, moins par l'immigration (67%) ou le communautarisme (71%), que par la désindustrialisation (82%), l'affaiblissement économique (82%), le chômage (77%) ou la dette (75%)<sup>17</sup>. À bien y regarder, nos compatriotes font surtout le procès d'une période (les dernières décennies) durant laquelle le modèle économique et social issu de la Libération a, selon eux, sérieusement reculé. Ainsi disent-ils à 82% constater un écart croissant entre les principes républicains et la réalité de ce qu'ils vivent et ressentir une fracture : à 62% d'abord « sociale », à 61% « entre les citoyens et les élites » ou encore à 50% « éducative »<sup>18</sup>. Et s'ils se rabattent sur les questions qualifiées, peut-être un peu vite, de strictement identitaires (les questions liées à la laïcité, l'islam ou l'immigration le sont-elles plus que celles de l'égalité ou des services publics ?) – dont ils estiment d'ailleurs que l'on parle trop et qu'elles sont instrumentalisées<sup>19</sup> –, c'est d'abord en raison d'un sentiment d'impuissance, le levier démocratique semblant inopérant sur les questions économiques dont ils font pourtant leur préoccupation première. La question de l'identité apparaît donc étroitement liée à la perception d'une perte de souveraineté politique et économique, pour trouver son exutoire sur des dossiers (les flux migratoires, l'autorité, etc.) qui relèvent, eux, encore de la décision nationale. Il faut par conséquent garder bien en tête

que l'angoisse existentielle dont on nous rebat les oreilles trouve d'abord sa source dans l'affaissement de notre potentiel industriel, de nos services publics comme du modèle social protecteur auquel nos concitoyens restent quasi unanimement attachés.

- C'est ainsi cet affaissement – et l'incapacité à le contrarier – qui vient d'abord nourrir « par réaction » un repli identitaire qui concerne cependant la majorité des Français qui, à 67%, disent ne plus se reconnaître dans les valeurs de leur pays<sup>20</sup>. Ce repli est fait d'une forme de nostalgie, 73% s'accordant pour dire que « c'était mieux avant », dont 70% chez les moins de 35 ans<sup>21</sup>, une proportion voisine disant « de plus en plus s'inspirer des valeurs du passé ». Ce repli se cherche des boucs émissaires, à commencer non pas tant par l'immigration en tant que telle (45% des personnes interrogées pour l'enquête La France des valeurs ne sachant pas dire « si elle est une bonne ou une mauvaise chose ») que par l'islam dans lequel 66% de nos compatriotes voient une menace pour l'identité nationale<sup>22</sup>, une très large proportion de sympathisants LR et RN considérant même que « l'on se sent plus chez soi comme avant<sup>23</sup> ». Mais nos compatriotes musulmans ne sont pas en reste : ils jugent à 78% la laïcité discriminatoire, soutiennent à 66% le droit au port du voile, et à 50% le droit pour leurs enfants de ne pas suivre un enseignement qui heurterait leurs convictions religieuses<sup>24</sup>. On prendra la mesure du problème si l'on veut bien se rappeler que la moitié de nos concitoyens interrogés dans le cadre de La France des valeurs défend à l'opposé une position assimilationniste en considérant qu'« il est préférable que les immigrés abandonnent leurs coutumes », un quart se déclarant à l'inverse plutôt favorable à leur maintien.
- Il en ressort l'image d'un pays désormais divisé, ce dont témoigne par exemple la réponse à la question « La France est d'abord un pays de race blanche et de religion chrétienne » qui reçoit 53% d'approbation contre 47% de désaccords<sup>25</sup>. Mais c'est ce qu'illustre aussi l'enquête menée à l'issue de la dernière Coupe du monde de football remportée par la France et rapportée par Jérôme Fouquet : seuls 7% des Français estimaient en 2018 que « les différentes catégories sociales et communautés pratiquent au quotidien le vivre-ensemble en se côtoyant et en échangeant les unes les autres », alors que 48% pensaient que « les différentes catégories sociales vivent les unes à côté des autres, sans trop de tensions, mais sans véritablement se côtoyer », 57% étant plus pessimistes encore, validant l'existence d'un véritable séparatisme selon lequel « des tensions existent entre les différentes catégories sociales et communautés qui vivent de manière séparée<sup>26</sup> ». Un autre chiffre issu de cette enquête indiquait un changement de climat radical par rapport à la même étude conduite après la victoire de 1998 : la proportion de ceux qui pensaient que les victoires des Bleus

pouvaient améliorer les relations entre les Français issus de l’immigration et les autres était passée de 54% en 1998 à seulement 24% en 2018. Ce sentiment de division nous est encore confirmé par l’enquête Kantar pour Destin Commun de 2019 intitulée « **La France en quête** » dont sont extraits les réponses aux questions suivantes :

	<b>D’accord</b>	<b>Pas d’accord</b>
Aujourd’hui, on se préoccupe davantage des besoins des minorités que du bien-être de la majorité	37 %	63 %
Aujourd’hui, on se préoccupe davantage des migrants que des citoyens français	35 %	65 %
Aujourd’hui, je me sens respecté-e et reconnu-e à ma juste valeur	50 %	50 %

Il ressort enfin sans détour de l’enquête Ifop pour Vae Solis Communications<sup>27</sup> que 56% des Français pensent que « la France est une nation désunie constituée de communautés qui cohabitent » contre 40% qui y voient plutôt « une nation unie malgré ses différences ».

Ainsi, si la question de l’identité est à l’évidence étroitement liée à l’insécurité sociale au sens large qui affecte le pays depuis plusieurs décennies, il est également certain que, faute d’avoir été traitée à temps, elle ne s’y résume plus complètement. Plus qu’un fantasmatique « grand remplacement », les Français redoutent un grand déclassement, conclut d’ailleurs une enquête menée par l’Ifop pour l’Institut Bona Fidé et la Fondation Jean-Jaurès<sup>28</sup>. Mais cette inquiétude s’applique désormais aussi bien à la dégradation de leur statut économique qu’à l’idée qu’ils se font de la communauté nationale, identifiée à une certaine manière de vivre ensemble jugée menacée de disparition.

## **L’identité nationale : enjeu d’une très vieille bataille politique**

On comprendra mieux la résurgence de l’enjeu si l’on se rappelle que la question de la nation, comme celle de son identité, est depuis plus de deux siècles sujette à une interminable controverse entre gauche et droite. Celle-ci balise une histoire dont chaque étape reste riche d’enseignements pour aborder nos interrogations contemporaines, dont la formulation est cependant devenue l’apanage de l’extrême droite, la gauche semblant avoir renoncé aujourd’hui,

malgré la richesse de ses réflexions antérieures, à mener bataille.

## Nation-identité : une alliance originelle

La « nation » (du latin « nascere » qui veut dire « naître ») désigne originellement une communauté dont les membres ont une même origine ; elle prend ensuite un sens politique à travers les révolutions américaine et française qui en fixent l'incarnation non plus dans le monarque, mais dans le peuple souverain. Elle est donc dès le XVIII<sup>e</sup> siècle clairement associée à l'idée de liberté politique et de démocratie.

Le concept d'identité nationale, quant à lui, s'installe un peu plus tard, mais dans la foulée, comme une suite logique. Jules Michelet, dans son *Introduction à l'histoire universelle*, en 1834, puis dans son *Histoire de France*, en 1840, utilisera le premier le mot sans néanmoins lui susciter de descendance.

C'est que l'on préfère alors parler d'« âme des peuples », terme que l'on retrouvera à des époques et sous des plumes diverses (de Michelet à de Maistre, de Barrès à Jaurès ou même, bien plus tard, de Tillinac à Mitterrand) et dont le sens, d'abord synonyme d'élan religieux, renverra bientôt à un « agrégat héréditaire de sentiments, coutumes, traditions...<sup>29</sup> ». Mais l'on parlera tout aussi bien de « caractère » ou même de « génie » national, tous ces termes exprimant une même intention.

L'affirmation politique des nationalités, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, va s'accompagner en effet de la recherche effrénée de justifications culturelles, historiques, rendant la nation « évidente », mais aussi aimable, en faisant une entité à laquelle « s'identifier » et permettant tout aussi bien de la distinguer, c'est-à-dire de la séparer de la nation voisine. Chaque nation, en particulier les émergentes comme l'Allemagne ou l'Italie, revendique alors sans cesse sa pleine singularité fondée sur la langue, l'ethnie, les traditions, etc. – autant de références servant à légitimer sa revendication à un État.

L'affirmation d'une identité nationale devient ainsi la condition de l'existence et même de la survie de la nation, dont la formation joue contre un ordre européen restauré depuis le Congrès de Vienne (1814-1815) selon une conception dynastique, c'est-à-dire patrimoniale, de l'État.

## De Michelet à Barrès : la nation de la gauche vers la droite

La nation – et le concept d'identité – émerge ainsi par la gauche, au nom du droit des peuples à s'autogouverner, et en France en particulier, où elle a partie liée dès l'origine avec la République.

De cette singularité, qu'elle partage avec les États-Unis, la nation française entend d'ailleurs tirer son exemplarité : pays des droits de l'homme, de l'égalité civile et du suffrage universel, elle affirme très tôt sa vocation à servir de référence aux autres nations, voire de vecteur à leur propre émancipation. Au point que le nationalisme jacobin – qui débordera rapidement ses frontières – prendra bientôt la forme d'un messianisme humanitaire<sup>30</sup>, qui, contre toute attente, ne tardera pas à susciter des résistances, notamment à l'est du Rhin.

Cependant, bien qu'on ait trop souvent prétendu le contraire, même les promoteurs de la nation allemande (Johann Gottfried von Herder<sup>31</sup>, puis Johann Gottlieb Fichte dans son *Discours à la Nation allemande* de 1806), soulevés à la fois contre l'occupation napoléonienne et la prétention hégémonique de la culture française, et bien que définissant l'Allemagne par sa langue et ses traditions, insisteront d'abord eux aussi sur la nature universelle de la nation, valorisant d'un même mouvement une solidarité « inter-nationale ».

Le premier, Johann Gottfried von Herder – qu'admira plus tard Lucien Herr – s'opposera certes aux Lumières en interprétant l'histoire humaine non comme une marche vers le progrès, mais comme un prolongement logique de l'histoire naturelle. Selon lui, en effet, de même que l'organisation du vivant est d'abord conditionnée par sa vigueur organique et son environnement, le développement de la culture d'un peuple est d'abord dicté par son « génie » propre et les conditions physiques de la terre où il vit. Au cours de son histoire, argumente-t-il, chaque culture opère une forme de synthèse du peuple et de son terroir, unique en son genre. Mais c'est pour ajouter que chacune de ces entités est également légitime et doit être respectée.

Ce n'est que plus tard que naîtra de ce constat un nationalisme ethnique et belliqueux que l'on présentera pourtant comme la conception initiale germanique de la nation, par opposition à la définition « française » comme cadre d'exercice de la citoyenneté (« une communauté d'associés soumis par contrat à une loi commune », a dit Emmanuel-Joseph Sieyès<sup>32</sup>). Cette opposition est d'autant moins évidente, à y bien regarder, que Michelet n'hésite pas non plus à se référer au passé, à l'histoire : ce qui a forgé la nation, la personne France, c'est, professe-t-il, l'expérience commune des luttes, une lutte des contraires pour l'émancipation de l'État et du peuple<sup>33</sup>. Elle est donc d'une certaine manière un héritage.

Sa vision continue cependant à s'inscrire, si elle s'est un peu complexifiée, dans une approche progressiste : celle du droit des peuples, en premier lieu ; d'une définition vivante, évolutive, de la nation en lutte perpétuelle contre les forces rétrogrades ensuite ; voyant enfin dans la diversité régionale une richesse (l'unification ne signifiant pas pour lui l'uniformisation, mais la pénétration dans toutes les provinces, malgré leurs différences, de l'esprit de liberté porté par le pouvoir

central).

Mais déjà s'est installée l'ambiguïté constitutive du concept d'identité tiraillé entre la culture et la politique. Renan, dans sa célèbre conférence du 11 mars 1882 à la Sorbonne (« Qu'est-ce qu'une nation ? »<sup>34</sup>), ira plus loin en définissant la nation comme un sentiment d'appartenance, une volonté de vivre ensemble dans lequel la race, la langue, « le riche legs de souvenirs » jouent néanmoins un rôle considérable. Ce faisant, il esquisse une définition identitaire de la nation – évoquant « les racines » des participants à son fameux « plébiscite » de tous les jours », reliant le passé au présent – dans lequel d'autres vont bientôt s'engouffrer.

Vidal de la Blache, tout en rendant un hommage appuyé à Michelet, va ainsi s'efforcer de donner de la nation une définition objective, et du coup potentiellement conservatrice, fondée sur l'étude de l'extrême variété des sols et des paysages modelés par le travail multiséculaire des paysans, « cette force assimilatrice » entretenant un rapport ancestral à la terre et ayant ainsi forgé un « tempérament national » (une identité rurale) qu'il invite à préserver absolument<sup>35</sup>.

Aussi est-ce précisément par ce versant de « l'identité », rappelle Gérard Noiriel, que la droite va s'emparer à la même époque de la thématique nationale, en en faisant une arme dirigée contre le mouvement ouvrier accusé de trahison « internationaliste » et contre l'étranger, le métèque, et bientôt le juif, soupçonnés de chercher à corrompre l'âme nationale<sup>36</sup>.

La référence à l'identité a ici pour objet d'essentialiser la nation, d'en faire une donnée, un bloc figé par le temps et la tradition dans lequel s'insérer est impossible aux « autres », aux allogènes. Pour ce courant, on ne devient pas Français : on l'est parce que ses ancêtres l'étaient. D'où la référence constante, chez Maurice Barrès, à la « terre » et aux « morts »<sup>37</sup>. Un nationalisme moins fondé cependant sur la race ou le « Volk » que sur l'identité catholique, ce qui explique, autant qu'un rejet des immigrés, une tendance à vouloir démasquer les « mauvais Français ». Barrès résume d'une phrase cette conception : « le nationalisme est l'acceptation d'un déterminisme<sup>38</sup> ».

La même démarche « identitaire » prévaut à la même époque symétriquement en Allemagne où Bismarck, d'abord peu soucieux de la notion de nationalité, qu'il juge même dangereuse, finit par l'utiliser pour assurer l'homogénéisation du nouvel Empire : ainsi entreprendra-t-il d'obliger les minorités polonaises à apprendre l'allemand comme il établira le droit du sang – garantie selon lui de loyalisme – comme seul vecteur de la nationalité. C'est que, si la conscience nationale s'est forgée en France à l'abri et par le truchement d'un État préexistant – avant de s'affirmer avec la démocratisation de celui-ci, faisant prévaloir une nation citoyenne –, dans la plupart des autres pays européens, la conscience nationale précèdera l'État pour s'incarner dans le « Volk », le peuple

défini non plus politiquement, mais comme une communauté de culture.

## **Au sein de l'Internationale socialiste, un constant sujet de controverses**

Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les cartes sont-elles désormais distribuées et pour longtemps entre deux conceptions de la nation, l'une principalement citoyenne, malgré ses ambiguïtés, l'autre presque exclusivement identitaire, recoupant de très près en France le clivage gauche/droite.

On trouvera certes dans chaque camp des variantes, voire de véritables dissidences, mais au total minoritaires : avec la droite orléaniste, d'abord, d'inspiration libérale que le goût du libre-échange porte vers une approche plus ouverte ; et à gauche avec des socialistes longtemps embarrassés par la « question nationale », à l'instar de leur Deuxième Internationale. Pour son leader allemand d'origine autrichienne, Karl Kautsky, la nation est appelée à disparaître : la constitution de vastes espaces économiques marchands amenuise inévitablement la solidarité nationale entre ouvriers et capitalistes d'une même nation au profit de la solidarité internationale des travailleurs. La constitution de grandes nations européennes n'est qu'une étape, selon lui, dans cette inéluctable disparition des frontières qui condamne d'abord les nations les plus petites. Kautsky voit d'ailleurs dans les particularismes régionaux/nationaux le nid des conservatismes et plaide pour une unification « grande-allemande » incluant l'Autriche, mais aussi les nationalités dont son empire est constitué.

Ce faisant, il s'oppose alors vivement à un autre socialiste autrichien, Karl Renner, et à sa proposition de reconnaître les nationalités au sein de l'État sur le modèle des religions, ainsi qu'à Otto Bauer qui, dans *La question des nationalités et la social-démocratie*<sup>39</sup> pointe la mobilité – on dirait aujourd'hui les migrations – à laquelle sont astreints, par les mouvements de l'économie industrielle, les membres des nationalités de l'empire austro-hongrois. Aussi plaide-t-il pour une reconnaissance de celles-ci comme minorités culturelles indépendantes de toute référence à un territoire. Pour Bauer, seuls les socialistes défendent d'ailleurs vraiment la nation, puisqu'en soutenant les salaires, l'hygiène et la santé des travailleurs, en faisant reculer l'exploitation et l'injustice, ils créent les conditions de son renforcement. La devise qu'il propose – « Liberté pour chaque nation et unité de toutes les nations libres » – est au final assez proche de celle de Jaurès qui considère que Marx voulait sans doute « plaisanter<sup>40</sup> » lorsqu'il écrivit que « les prolétaires n'ont pas de patrie<sup>41</sup> ».

Jaurès est, en effet, trop cultivé, a trop de finesse historique, trop de sensibilité sociale, pour ne pas voir dans la nation, la patrie, un fait incontournable. Il lui est lié, comme tout un chacun, par ce qu'il définit comme « un fonds indivisible d'impressions, d'images, de souvenirs, d'émotions<sup>42</sup> »

associé à l'enfance, mais aussi à l'éducation et à ce que le pays porte de son histoire : la France est, en effet, pour lui, d'abord la nation de la Révolution française, de la République. Celle-ci, argumente-t-il, contient en elle le socialisme : ayant donné aux citoyens le pouvoir dans l'ordre politique, elle peut et doit maintenant le leur donner dans l'ordre économique.

Il faut donc partir de la nation républicaine, d'autant plus qu'elle constitue un fait social : tous les hommes ayant partagé une même époque en un même lieu sont liés les uns aux autres par des liens particuliers, développe-t-il dans *L'armée nouvelle* : « L'âme individuelle soupçonne à peine tout ce qui entre en elle de vie sociale, par les oreilles et par les yeux, par les habitudes collectives, par la communauté du langage, du travail et des fêtes, par les tours de pensée et ces passions communs à tous les individus d'un même groupe que les influences multiples de la nature et de l'histoire, du climat, de la religion, de la guerre et de l'art ont façonné<sup>43</sup> ». Ces liens entre les individus créent des forces – qui peuvent s'exprimer lors d'événements heureux (fêtes populaires, etc.) mais qui peuvent aussi conduire aux « entraînements aveugles<sup>44</sup> », au chauvinisme, aux manifestations brutales de l'égoïsme collectif.

C'est pourquoi, si la patrie est nécessaire, elle n'est pour Jaurès ni une idole ni un absolu : « Elle n'est pas le but ; elle n'est pas la fin suprême. Elle est un moyen de liberté et de justice. Le but, c'est l'affranchissement de tous les individus humains. Le but, c'est l'individu. Lorsque des échauffés ou des charlatans crient "La patrie au-dessus de tout", nous sommes d'accord avec eux s'ils veulent dire qu'elle doit être au-dessus de toutes nos convenances particulières, de toutes nos paresse, de tous nos égoïsmes. Mais s'ils veulent dire qu'elle est au-dessus du droit humain, de la personne humaine, nous disons : non. Non, elle n'est pas au-dessus de la discussion. Elle n'est pas au-dessus de la conscience. Elle n'est pas au-dessus de l'homme. Le jour où elle se tournerait contre les droits de l'homme, contre la liberté et la dignité de l'être humain, elle perdrait ses titres. [...] La patrie n'est et ne reste légitime que dans la mesure où elle garantit le droit individuel. Le jour où un seul individu humain trouverait, hors de l'idée de patrie, des garanties supérieures pour son droit, pour sa liberté, pour son développement, ce jour-là l'idée de patrie serait morte<sup>45</sup> ».

En découle sa conception des relations internationales. Comme Jaurès le rappelle, lors d'un **meeting en 1907**, « Hervé dit [...] que toutes les patries [...] se valent... C'est possible ; mais c'est précisément parce qu'elles se valent qu'aucune n'a le droit d'asservir les autres... Les anciens disaient : Plaignez l'esclave, car il n'a que la moitié de son âme... Eh bien ! il en est ainsi des nations esclaves, des nations servies : leur âme est mutilée, leur génie est incomplet et nous avons besoin, pour la grande œuvre de libération ouvrière et d'organisation humaine, que tous les cerveaux aient toute leur puissance, que tous les individus aient toute leur force de pensée et que toutes les nations aient leur force originale, leur génie et leur faculté propre de développement. »

Il en est, pour Jaurès, des nations comme des individus : chaque nation, comme chaque individu, doit être autonome et libre. Et il en est de l'internationale (des nations) comme de la société (des individus) : elle ne doit pas dissoudre les nations / les individus, ni les soumettre, et être construite par eux pour leur permettre justement de se retrouver, de se connaître, d'échanger, de s'enrichir les unes des autres, dans le respect de la liberté et de l'autonomie de chacune.

Ainsi ne s'opposent pas patriotisme et internationalisme : l'internationalisme reposant sur des relations de droit et de respect entre nations implique des nations autonomes et fortes dans leur identité (pour autant que l'on conçoive bien l'identité « solide » comme celle qui n'a pas besoin, pour se sentir forte, d'écraser les autres...) :

« De même que l'organisation collective de la production et de la propriété suppose une forte éducation des individus, tout un système de garanties des efforts individuels et des droits individuels, de même la réalisation de l'unité humaine ne sera féconde et grande que si les peuples et les races, tout en associant leurs efforts, tout en agrandissant et complétant leur culture propre par la culture des autres, maintiennent et avivent dans la vaste Internationale de l'humanité, l'autonomie de leur conscience historique et l'originalité de leur génie<sup>46</sup> ».

Il en résulte que « c'est dans l'internationale que l'indépendance des nations a sa plus haute garantie ; c'est dans les nations indépendantes que l'internationale a ses organes les plus puissants et les plus nobles. On pourrait presque dire : un peu d'internationalisme éloigne de la patrie ; beaucoup d'internationalisme y ramène. Un peu de patriotisme éloigne de l'Internationale ; beaucoup de patriotisme y ramène<sup>47</sup> ».

La patrie a vocation à ne pas se laisser asservir : « J'ai toujours été assuré que le prolétariat ne souscrirait pas, dans l'intimité de son être, à une doctrine d'abdication et de servitude nationale. Se révolter contre le despotisme des rois, contre la tyrannie du patronat et du capital, et subir passivement le joug de la conquête, la domination du militarisme étranger, ce serait une contradiction si puérile, si misérable, qu'elle serait emportée à la première alerte par toutes les forces soulevées de l'instinct et de la raison<sup>48</sup> ».

La patrie doit donc pour Jaurès posséder une armée – mais défensive, et populaire. À la veille de 1914, il existe donc alors plus qu'une différence d'approche entre le socialisme français et la social-démocratie allemande (et par conséquent la majorité de l'Internationale) sur la question nationale.

Mais ce désaccord s'explique, là encore et pour une large part, par l'histoire : pour le premier, l'État républicain a été l'instrument de l'émancipation politique et a vocation à être demain celui de l'émancipation sociale ; alors que pour le second, d'abord partie prenante du projet né en 1848 à

Francfort au cœur du Printemps des peuples d'une République allemande unitaire et démocratique, l'unification opérée finalement sous l'égide de la guerre et par l'État prussien autoritaire conduit à privilégier la solidarité internationale de classe à un compromis impossible avec une bourgeoisie subjuguée par le Reich.

Les deux, en tout cas, se rallieront pourtant presque sans difficulté en 1914 à l'union sacrée aux côtés et même au sein de leurs gouvernements respectifs, traduisant un autre fait social : la réalité de leur intégration à leur communauté nationale, assurée plus tardivement en Allemagne, mais aussi solidement, par la montée en puissance numérique et électorale du parti.

C'est d'ailleurs leur implication dans la guerre, c'est-à-dire au fil du temps dans un épouvantable massacre, qui vaudra à leurs chefs d'être dénoncés pour leur « chauvinisme » et abandonnés par une partie de leurs troupes qui iront rejoindre une Internationale communiste rendue attractive par la Révolution de 1917 et surfant, pour quelques années encore, sur le droit des peuples

## **Une question ensuite longtemps mise à distance par la gauche**

À l'épreuve de l'histoire, la question nationale vient ainsi de se révéler une matière incandescente à laquelle la gauche s'est brûlée. Aussi va-t-elle progressivement s'en distancier sous l'effet de trois facteurs. D'abord, le pacifisme. Né des horreurs de la guerre, majoritaire dans l'opinion et entretenu à l'origine par le Parti communiste français (PCF) pour enrayer la prétendue menace militaire que les démocraties « bourgeoises » feraient peser sur l'URSS, il imprègne profondément dans l'entre-deux-guerres la gauche européenne ralliée à l'idée de sécurité collective et prête, face à l'Allemagne renaissante, aux concessions « nécessaires ».

La paix figurera d'ailleurs parmi les trois points du programme du Front populaire, même si celui-ci entreprendra un réel effort de réarmement, malgré la dérive vers un pacifisme intégral, puis la collaboration avec l'occupant d'une petite partie de ses forces, compromettant pour longtemps un idéal qui restera pourtant vivace ailleurs en Europe, notamment au sein du Labour.

La construction européenne, ensuite. La Résistance et les libérations ont certes sublimé le sentiment patriotique. Mais une partie de l'opinion voit dans la guerre qui s'achève la conséquence des délires nationalistes des pays vaincus et adhère à l'idée de priver ceux-ci de leurs racines. Ainsi la gauche française, la première, choisira-t-elle, avec l'aide des démocraties chrétiennes, de reporter sur l'Europe son ambition d'indépendance et de progrès.

Elle ambitionnera très tôt, par ce truchement, de garantir la paix sur le continent, y compris face à

la nouvelle menace soviétique, et de redonner à la France et à son projet messianique, universaliste, un rôle primordial et gratifiant. Cette ambition ne cessera plus de l'accompagner – à l'instar de la gauche italienne. La social-démocratie allemande choisira au contraire de son côté de, d'abord, tout sacrifier sur l'autel de la réunification pour ne rallier l'Europe qu'à l'orée des années 1960, avant d'en revenir à un projet plus national au lendemain de la réunification, privant le Parti socialiste européen et l'Internationale d'une vraie solidarité autour d'objectifs communs.

Dans toutes les gauches européennes, cependant, de manière différente selon les pays, le tournant européen contribuera en tout cas à vider de sa substance l'idée nationale au point d'empêcher leurs dirigeants de penser l'articulation entre celle-ci et leur engagement en faveur d'une intégration plus poussée, suscitant des secousses électorales de plus en plus délicates à gérer.

En France, même la question – nationale par excellence – de la défense sera envisagée tout au long de cette période, à l'exception de la parenthèse gaullienne, à l'échelle européenne (du projet de Communauté européenne de défense (CED) à l'Europe de la défense) ou atlantique. Tandis que d'autres attributs essentiels de la souveraineté seront ensuite délégués à une instance supranationale : ainsi de la monnaie *via* la Banque centrale européenne (BCE), sans qu'aucun véritable débat ne se noue sinon à travers la dissidence de courants minoritaires et que soit sérieusement prise en compte la vigueur des réactions populaires.

## La question coloniale

Celle-ci va constituer le troisième facteur de distanciation progressive de la gauche française d'avec la question nationale. Bien que le mot ait été inventé, semble-t-il, par un militant guesdiste, Paul Louis<sup>49</sup>, l'anticolonialisme n'est, avant 1914, guère en vogue à la SFIO. L'historien Abdelkrim Mejri relève que, lors des neuf congrès socialistes, entre 1905 et 1912, « la question coloniale ne figura qu'une seule fois à l'ordre du jour [...], au congrès de Nancy de 1907. Quand elle fut soulevée, elle ne suscita aucune discussion<sup>50</sup> ».

Jaurès – lui qui fut pourtant d'abord un « colonial » –, comme Édouard Vaillant, va s'opposer au colonialisme. Dans la logique de la condamnation des expéditions coloniales par l'Internationale, Jaurès vilipende ainsi au parlement et par ses articles l'absurdité de l'inégalité des races, dénonce l'intervention française au Maroc comme l'impérialisme des grandes puissances, condamne l'occupation américaine des Philippines, exprime sa sympathie pour le nationalisme chinois, défend l'Arménie contre Turcs et Russes, tout en préconisant moins une « décolonisation » qu'une refonte de l'organisation coloniale pour la rendre enfin conforme aux idéaux de la République. Ainsi défendra-t-il l'attribution de droits politiques aux peuples arabes en Algérie, et pourfendra-t-il une

politique outre-mer contraire à l'honneur de la France (les massacres de populations civiles) ou à la simple intégrité (la corruption).

Passé la Première Guerre mondiale, le débat portera moins sur la légitimité de la présence coloniale française, qui n'est bientôt même plus contestée par le PCF, que sur le contenu des politiques d'assimilation, la gauche continuant à revendiquer pour les « indigènes » les mêmes droits sociaux et, *volens nolens*, politiques que ceux des citoyens français.

Une telle approche, déjà vouée à l'échec en 1936 malgré les efforts de Marius Moutet ou de Maurice Viollette, continuera à prévaloir après la Libération face aux mouvements de décolonisation et placera la SFIO, malgré l'opposition d'une petite partie de la gauche, dans la position inconfortable de devoir engager une guerre coloniale au nom des droits de l'homme et de leur extension. À tel point, écrit Sylvie Thénault, qu'« aucune corrélation ne peut être établie entre les périodes où les formations de gauche ont exercé des responsabilités dans la direction de la France et les progrès de la décolonisation à une exception près : Pierre Mendès France avec les accords de Genève mettant fin à la guerre d'Indochine et l'enclenchement de l'indépendance tunisienne<sup>51</sup> » – initiatives auxquelles il faudrait, cependant, sans doute ajouter la loi Defferre de 1956 pour l'Afrique.

Plusieurs arguments serviront de point d'appui à une politique qui, de la SFIO au PCF, finira par assumer non plus seulement la répression, mais la guerre : le retrait français ne servirait qu'à favoriser l'impérialisme américain ou communiste et ne déboucherait donc que sur des indépendances factices ; d'autant que la présence d'une France ayant renoué en 1945 avec éclat avec ses valeurs serait la garantie d'une émancipation sociale à l'opposé des perspectives négatives offertes par des mouvements de libération nationale obscurantistes et religieux. À cela s'ajoute le rôle clef que l'Empire avait joué dans la guerre, pour la France libre et la libération de la métropole, incitant les gouvernements à ne pas vouloir se priver d'un tel moyen d'influence géopolitique.

Au fil du temps, l'assimilation laissera bien peu à peu la place à des projets de fédération ou d'association, vite abandonnés. Mais toutes ces options reposaient sur l'ignorance manifeste du fait national en Algérie, au Maroc et ailleurs. Aussi la gauche finira-t-elle par se briser sur le sujet, échec commandant sans doute pour longtemps sa vision méfiante des thèses inspirées par des considérations « nationales » au plan domestique, tout en soutenant désormais les aspirations à l'indépendance des pays du Sud.

Et c'est contre sa propre gestion de la question que la gauche se reconstruira dans les années 1960, la décolonisation ayant été une source à la fois de rupture et de recomposition.

## 1981 : quand l'identité française s'inscrit au cœur du nouveau projet socialiste

Le gaullisme, revenu au pouvoir à la faveur de la crise d'Alger avec à l'ordre du jour le « rang » et la « grandeur », se verra ainsi vivement dénoncé par la gauche pour sa politique jugée « nationaliste » à travers les crises qu'elle provoque au sein de la Communauté économique européenne (CEE), mais aussi avec les États-Unis.

Mais l'ouverture que suscite le développement des échanges économiques et la contestation de l'hégémonie politique et culturelle que les États-Unis prétendent exercer sur le monde vont faire naître à gauche puis à droite des projets viscéralement différents, mais inspirés par la défense de l'identité nationale.

L'initiative viendra de la gauche et des socialistes français issus de la refondation d'Épinay en 1971 qui promeuvent alors, comme le fait utilement remarquer Vincent Martigny<sup>52</sup>, un nouveau discours sur l'identité française définie comme « une culture, une langue, le sens d'une histoire, de sa continuité, de son avenir... et le socialisme comme un projet culturel, un modèle français de civilisation<sup>53</sup> » accordant entre eux des courants multiples.

Cette vision est en effet nourrie par l'essor des minorités régionales, après 1968, et la rébellion des créateurs contre un pouvoir pompidoliste, puis giscardien, qui limite leurs moyens, les place sous contrôle et veut continuer à faire de la culture nationale – conçue comme un acquis, un patrimoine classique – un outil de cohésion.

La gauche veut voir au contraire dans la ou plutôt les cultures un vecteur d'émancipation. Elle récuse l'idée d'un récit prétendument universaliste produit par l'État seul, dans un contexte idéologique où prime la dénonciation de la déshumanisation associée au capitalisme industriel. L'oppression économique et politique exercée sur les travailleurs, les immigrés, les minorités régionales est ainsi dénoncée comme un étouffement de leur expression culturelle propre.

La culture est alors pensée comme un outil de réenracinement de l'individu dans un environnement bouleversé par l'expansion capitaliste ; un moyen de retrouver la plénitude d'une existence qui ne peut se réduire à la production et à la consommation de masse ; une manière enfin de résister à un système privilégiant la standardisation. Les cultures sont redéfinies comme des modes de vie dans le prolongement des travaux de Claude Lévi-Strauss qui, le premier, parle alors d'identités, faisant de la culture l'axe de celles-ci, conférant à toutes une valeur équivalente et encourageant à en préserver la spécificité<sup>54</sup>.

S'affirme, en ces années, à gauche un « droit aux racines », bientôt à la différence. Si le PCF reste rétif à cette évolution – à laquelle il continue de préférer l'objectif de démocratisation de l'accès à un patrimoine national préservé et enrichi des pratiques populaires –, le Parti socialiste (PS) fait de cette conception nouvelle un marqueur de son projet global : valoriser toutes les pratiques, les identités, dans une perspective d'émancipation culturelle et sociale, les deux restant intimement liées.

Revendiquer sa culture, argumente-t-on au PS, c'est être pleinement soi-même contre le tout-marchand ; c'est aussi permettre, grâce à cet enrichissement, un dialogue vivifiant des cultures contre la standardisation. D'autant que s'impose durant la même période l'idée inspirée des lectures de Gramsci et de Bourdieu que l'hégémonie économique est aussi culturelle et que le capitalisme doit être combattu dans les structures qu'il a mises en place pour assurer son contrôle sur les esprits.

La défense de l'identité culturelle française, faite elle-même de multiples identités régionales, immigrées, sociales, devient par conséquent l'axe d'un projet socialiste particulièrement offensif contre la droite giscardienne accusée non seulement de mettre la culture en crise en la contrôlant et contingentant ses moyens, mais aussi de s'accrocher à une culture de classe, ossifiée, réservée à une élite, et d'abandonner le peuple à une culture de masse, appauvrie, soumise aux lois marchandes. Or, la culture constituant la colonne vertébrale de la nation, c'est celle-ci qui est menacée du même coup : pour le PS, la crise de la culture est non seulement partie prenante de la crise économique et sociale, mais alimente aussi une grave crise morale. Sa régénération nourrira celle du pays et l'État doit en être le vecteur.

Le Projet socialiste<sup>55</sup> proposera, dans le même esprit, de « ressusciter la mémoire et redonner un sens à l'histoire de France » contre le mondialisme : la crise de l'histoire est présentée comme le produit d'un capitalisme qui veut déraciner les hommes pour façonner des peuples sans mémoire, soumis parce qu'oubliés des luttes et des conquêtes sociales.

« L'homme veut dans le bouleversement du monde retrouver son identité », renchérit alors François Mitterrand qui fait de la politique culturelle l'un des axes majeurs de son programme : elle devra stimuler le sentiment d'appartenance aux deux niveaux, local et national. L'unité n'étant pas l'uniformité, elle permettra de fédérer la diversité des « communautés » (le terme est employé), de défendre les terroirs, et le « droit de vivre et travailler au pays », rendant au peuple dans sa diversité la fierté de ses origines.

Ce faisant, le PS se fait le porte-parole à la fois des cultures minoritaires et le défenseur d'une

identité nationale à préserver des forces du marché. Cette approche s'articule en conséquence sur une critique radicale de l'impérialisme américain (qui veut subvertir les cultures européennes et faire disparaître les nations). Fidèle à Jaurès, Jack Lang oppose ainsi l'inter-nationalisme, qui permet de revendiquer son patriotisme, au mondialisme. L'évocation assumée de « l'identité nationale » est associée au « message universel » sans lequel la France cesse d'être elle-même. Et à Cancun François Mitterrand de rappeler qu'il n'est « de véritable identité que fondée sur la culture<sup>56</sup> ».

Cette invocation ne s'accompagne, cependant, d'aucun d'esprit de supériorité de la culture nationale sur les autres cultures – ni de référence aux « valeurs éternelles » – mais participe de la valorisation d'un dynamisme créatif, d'un art et d'un bonheur de vivre, au total d'un fondamental optimisme.

L'identité nationale, loin de ses définitions d'aujourd'hui, est conçue comme une mosaïque composée par l'ensemble de récits culturels divers en mouvement perpétuel, et nourrie par le va-et-vient entre la culture nationale et les cultures « minoritaires » ou étrangères qu'elle abrite. Cette conception servira de point d'appui dès 1981 à un puissant mouvement de réformes visant par exemple à protéger le livre et le réseau des librairies indépendantes, mais aussi le cinéma français ou à soutenir les « musiques actuelles », la bande dessinée, etc.

Cette ligne sera pourtant contestée dès 1982, une partie de la gauche – dès lors que le socialisme ne semble plus être à l'ordre du jour – voyant dans la nation et son identité républicaine le seul moyen de résister à la mondialisation néolibérale : volonté populaire, rôle de l'État, défense du bien public et intérêt général, cohésion nationale autour de principes communs, civisme, laïcité, rôle de l'école... Un discours alternatif prend forme.

Une première inflexion, influencée par cette représentation, sera introduite au milieu des années 1980 : le droit à la différence est désormais banni, remplacé par l'objectif d'intégration. La référence à la République et au partage de valeurs communes, gage de l'unité nationale, se fera bientôt plus insistante – sous la pression de la droite, particulièrement après la victoire du FN à Dreux en 1983 lors des élections municipales<sup>57</sup>.

Cette conception, pourtant formulée d'abord par la droite (*via* les conclusions de la commission Marceau Long en 1987<sup>58</sup>), sous-tendue par la vision d'« une identité culturelle réifiée, naturalisée dans laquelle les différences peuvent subsister temporairement sans que leur expression ne subvertisse jamais l'identité culturelle majoritaire<sup>59</sup> », amorcera une réorientation durable, illustrée par la posture défensive adoptée par la gauche face à la dénonciation de la menace que

contiendrait l'immigration. Elle se manifesterait aussi dans l'usage qui sera fait de la notion d'« exception culturelle » qui accrédi tera d'une certaine manière – c'est en tout cas comme cela que la droite la reprendra – l'idée que les nations s'agenceraient autour d'une identité cohérente, mesurable, durable, historiquement enracinée.

## **Une notion désormais abandonnée à la droite et à l'extrême droite : de la race au différentialisme culturel**

Depuis lors, la gauche dans son ensemble éprouve un véritable malaise à aborder la question de l'identité bientôt préemptée par le FN devenu Rassemblement national (RN) qui va très vite, flairant l'opportunité politique, s'autoproclamer « défenseur » exclusif de l'identité nationale, une notion pourtant jamais explicitée, qu'il suffirait de « ressentir » – pour reprendre le terme employé par Jean-Marie Le Pen dans son éditorial au premier numéro de la revue du FN dirigée alors par Bruno Mégret et justement intitulée *Identité* en septembre 1989. Certains auraient ainsi, par leurs caractéristiques propres, les sens suffisamment aiguisés pour la reconnaître et l'aimer, ce qui suffirait à les distinguer aussitôt de tous les autres, les « allogènes », auxquels elle serait impénétrable.

Pour rendre cette captation possible, l'extrême droite va préférer à son approche historiquement « biologique » des différences, une approche désormais « culturaliste ». Cette approche – qui trouve son origine dans les discours « différentialistes » portés vers la fin de la Seconde Guerre mondiale par une fraction des derniers idéologues du régime nazi, relayés dans les années 1960 par les promoteurs de l'apartheid sud-africain ou les suprémacistes américains – va ainsi, dans les années 1970-1980, être sciemment substituée à celle de *race* qui non seulement présentait l'inconvénient de tomber sous le coup de la nouvelle loi Pleven adoptée en 1972, exposant ses promoteurs à des poursuites pénales, mais qui avait surtout définitivement perdu toute crédibilité scientifique.

Définie seulement négativement par opposition à ceux qui la menacent (à savoir « l'immigration massive, le communautarisme et le séparatisme islamiste »), cette notion d'identité, qui renvoie à une sorte de patrimoine culturel, intangible et inaltérable, permet alors à l'extrême droite d'atteindre les mêmes objectifs : justifier la mise à distance des « corps étrangers » au nom du respect qui leur est dû, c'est-à-dire de la préservation réciproque de leurs différences, sans faire courir les mêmes risques à ses promoteurs qu'un discours raciste.

Comme l'écrit à cette époque Alain de Benoist, le fondateur du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (Grece), l'aile idéologique marchante de l'extrême droite, « la décolonisation est légitime, mais elle doit jouer dans les deux sens !<sup>60</sup> ». C'est peu d'écrire qu'en

trois décennies cette vision s'est pratiquement imposée dans le champ politique et qu'il s'agit là sans doute de la principale victoire intellectuelle de l'extrême droite française.

Non seulement, en effet, elle constitue désormais la clef de voûte du discours du RN : c'est sa défense qui justifie de lutter contre l'immigration ; c'est la singularité qu'il proclame qui justifie la préférence nationale. Mais elle a fait florès au sein même de la droite depuis qu'elle a été reprise par Nicolas Sarkozy, et son ministère du même nom – auquel était adjointe « l'immigration » – et qu'elle innerve désormais le discours quotidien de LR. Reconquête! mais aussi LR ne cessent d'actualiser un discours issu de la vieille droite de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, prétendant même lever un tabou et dire la vérité, et que l'on peut résumer ainsi : l'identité nationale, mélange de tradition monarchique et catholique et d'esprit révolutionnaire, dont la République est la synthèse hybride, enrichie par des apports étrangers qui surent s'assimiler, est désormais menacée par une nouvelle forme d'immigration rétive, elle, à la République et ses valeurs (et par l'islam, cité aussi implicitement sous le terme de communautarisme). L'intégration est en effet un échec, trop d'étrangers, clandestins, refusant de s'intégrer en profitant du laxisme de la gauche, des intellectuels, etc.

Les dernières campagnes électorales auxquelles nous venons d'assister ont suffisamment illustré cette approche pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister. Force est de constater cependant qu'en vingt ans, la thématique de l'identité nationale a retrouvé, presque intégralement, ses accents nationalistes et barrésiens, sans n'être jamais systématiquement récusée.

## **L'identité nationale : la reformuler pour s'en ressaisir**

C'est donc bien à ce discours, devenu dominant, qui est celui de la droite et de l'extrême droite, qu'il faut riposter. Notre définition de l'identité nationale qu'il faut opposer à la leur. Notre vision du destin du pays qu'il nous faut affirmer.

## **L'identité nationale : ni un legs, ni une fiction**

Assumons ce débat, rendu certes délicat par son lexique et la manière dont nos adversaires l'ont composé, et menons-le à son terme pour donner de ce qui fait la nation une définition sur laquelle construire notre réponse politique.

L'identité nationale appartient à l'imaginaire d'une nation et se révèle du même coup difficile à appréhender. Ce qui explique que certains dénoncent un leurre tandis que d'autres en font leur programme. La sociologie s'est ainsi longtemps défiée d'une notion jugée impossible à définir par

des caractéristiques objectives (la langue, la religion, les origines) qui seraient communes à tous ses membres.

Si, pour Émile Durkheim, la nation reste ainsi une « idée mystique, obscure<sup>61</sup> », son neveu Marcel Mauss essaie de la cerner sous la forme d'« un ensemble d'individus accédant en commun à la conscience de leur interdépendance économique et sociale et décidant d'exercer un contrôle collectif sur l'État et le système économique<sup>62</sup> ».

Trois dimensions la constitueraient donc :

- matérielle : une interdépendance ;
- subjective : une prise de conscience de celle-ci ;
- politique : l'exercice par le peuple ainsi éveillé à lui-même de la souveraineté – les éléments prétendument « objectifs », en réalité culturels, étant quant à eux considérés comme subordonnés, construits postérieurement à l'émergence de la nation pour en légitimer l'existence et en garantir la cohésion ou l'unité.

Si l'on retient cette approche, une question devient centrale : qu'est-ce qui crée cette conscience et prolonge dans le temps l'adhésion à la nation ? Qu'est-ce qui en assure la perpétuation ? Le lien juridique (la nationalité) ne saurait y suffire, le recours à la race, longtemps privilégié, ayant quant à lui fini par perdre toute crédibilité scientifique. Quant au lien matériel, il n'en constitue, dans la définition retenue, que l'un des éléments.

Il faut donc se tourner vers les historiens. L'existence des nations (et leur survie) est un fait, universel, mais leur consistance ? Benedict Anderson y voit avant tout une représentation collective, une « communauté imaginaire – parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais tous leurs concitoyens [...] bien que dans l'esprit de chacun vive l'idée d'une communion – et [...] imaginée – [...] comme limitée [...] à des frontières<sup>63</sup> ». L'entretien de cet imaginaire, à l'intérieur d'un cadre donné, serait donc déterminant.

Pierre Nora dans *Les lieux de mémoire*<sup>64</sup>, dans un esprit voisin, analyse cependant l'identité nationale moins comme un processus d'auto-entretien que comme une succession de séquences incarnées dans des lieux et des institutions. D'abord, royale féodale, puis monarchique, ensuite révolutionnaire et enfin républicaine, l'identité de la France serait désormais démocratique. Et si le gaullisme et le communisme représentaient, selon lui, l'apogée du modèle républicain projeté au delà de lui-même, celui-ci serait désormais dépassé et une nouvelle forme d'identité resterait à inventer. Celle-ci ne pourrait, selon lui, s'inspirer du modèle de Renan, la continuité entre le passé

et l'avenir ayant été brisée par une société vivant désormais exclusivement dans et sur le présent, et l'émergence des mémoires minoritaires bousculant l'histoire nationale. Même pour ceux qui, comme Nora, insistent sur sa dimension patrimoniale, la conscience nationale semble donc néanmoins comme en perpétuel travail.

Aussi débouche-t-on assez logiquement au final sur la conception défendue par Fernand Braudel pour qui l'identité nationale est un *humus*, une matière organique, « le résultat vivant de ce que l'interminable passé a déposé patiemment, par couche successive, comme le dépôt imperceptible de sédiment marin a créé, à force de durer, les puissantes assises de la croûte terrestre. En somme, un résidu, un amalgame, des additions, des mélanges. Un processus, un combat contre soi-même, destiné à se perpétuer. S'il s'interrompait, tout s'écroulerait...<sup>65</sup> ».

À l'instar, au fond, du socialiste autrichien Otto Bauer qui y voyait aussi « une condensation de l'histoire changeant d'une heure à l'autre et avec chaque nouvel incident que vit la nation<sup>66</sup> » tandis que l'historien de notre contemporain, Jean-François Sirinelli, évoquait récemment dans le même esprit « un équilibre ponctuel » – bref cet « accord plus ou moins assuré du temps présent avec le temps passé », comme aimait à préciser Braudel<sup>67</sup>.

Mais il nous faut alors franchir une étape supplémentaire : de quoi ce terreau est-il fait et comment cet équilibre est-il obtenu ? Le premier résulte d'une combinaison travaillée par le temps de traits multiséculaires – pour la France l'obsession de la survie et de l'unité, et le rôle qu'y tiennent l'État et la langue – et de principes durables, mais plus récents, issus de la Révolution : la souveraineté populaire, les droits de l'homme, la passion de l'égalité, la laïcité et l'influence qu'a pu exercer sur l'émergence de ces principes une vieille culture catholique.

Le second résulte d'une articulation, notamment politique et juridique, entre ces traits pérennes et les réalités sociales du moment, comme, par exemple, à la Libération la création de la Sécurité sociale, suscitant (ou compromettant) une adhésion, un sentiment d'appartenance.

Tout cela forge au fond moins une *identité*, inentamable, qu'une *personnalité* nationale. La psychologie définit celle-ci comme « le noyau relativement stable de l'individu, sorte de synthèse complexe et évolutive des données innées et des éléments disponibles dans le milieu social et l'environnement en général<sup>68</sup> », en somme, comme un socle et une construction influencée par son écosystème.

Chaque pays aurait ainsi une « personnalité nationale » dont les traits ne peuvent être obtenus qu'en associant l'histoire et la sociologie de ce qu'il était et de ce qu'il est devenu, en y voyant un

organisme vivant dont la caractéristique est précisément d'ingérer sans cesse de nouveaux éléments.

L'identité/personnalité nationale ne s'oppose donc pas aux identités particulières, mais établit avec celles-ci un rapport obligé, régulé notamment par des choix politiques. La crise ne peut naître que du rejet des unes par l'autre et non du contraire, puisque celle-ci les précède et les englobe... même si surgira, de temps à autre, le fantasme de sa subversion.

Le problème est rendu d'autant plus délicat – et nous sommes là au cœur de nos dialectiques contemporaines – que l'affirmation des identités est, historiquement, comme nous le rappelle Anne-Marie Thiesse<sup>69</sup>, la réponse à un sentiment de vulnérabilité : c'est aux États-Unis, dans les années 1960, que des sociologues comme Erving Goffman ont commencé à appliquer la notion d'identité à des groupes, explique-t-elle. Les premiers à se l'approprier furent les femmes et les Noirs, c'est-à-dire des groupes victimes de discriminations pour lesquels l'affirmation d'une identité était une façon de retourner le « stigmaté » qui les différenciait en en faisant un élément de fierté.

L'historienne insiste : « C'est quand il se sent menacé qu'un groupe éprouve la nécessité de radicaliser sa différence par rapport aux autres. Ce n'est pas un hasard si l'expression « identité nationale » est apparue dans les années 1980, quand la France perdait son *leadership* et se sentait, du coup, plus vulnérable<sup>70</sup> ».

Le thème du « déclin français », reconnaît Anne-Marie Thiesse, ne date pas des années 1980. Mais un facteur, selon elle, explique que la nation ait alors constitué une sorte de refuge identitaire : « C'est une époque où il est devenu plus difficile de mobiliser d'autres identités, comme l'identité de « classe », par exemple, touchée par le déclin du marxisme<sup>71</sup> ». Un sentiment commun de vulnérabilité, ajouté à une crise des idéaux collectifs de substitution : tel serait donc le terreau qui aurait permis au thème de l'« identité nationale » de prospérer dans les deux dernières décennies sur son versant réactionnaire.

## Une solidarité sans cesse à réinventer

La nation, qu'on le veuille ou non, reste bien notre cadre d'existence privilégié, celui où se nouent les rapports sociaux et où – se confondant avec l'État – s'exprime une volonté politique commune. Mais l'identité/personnalité nationale va plus loin : elle est l'autre versant du sentiment d'appartenance à la nation fondée sur la pratique d'une même langue, des échanges quotidiens (les civilités, la consommation), la perception des mêmes intérêts vitaux (défense, protection sociale

fondée sur une contribution fiscale acceptée), une association de tous à la définition du commun (citoyenneté) et l'adhésion à des valeurs partagées.

Ce « sentiment spécifique de solidarité<sup>72</sup> » est sans cesse à réinventer puisque ses éléments sont ce qui forge à un moment donné la cohésion nationale, ce qui réunit tous les membres de la communauté nationale. En quelque sorte, ce sentiment traduit et permet – on y revient – un équilibre entre des traits historiquement persistants, des principes hérités et des réalités sociales. Succinctement pour « notre cher et vieux pays » : l'obsession de l'unité (qui contient la laïcité) et la centralité de l'État (qui contient la souveraineté) avec lesquelles s'agencent depuis 1989 les principes de la devise républicaine – et notamment la passion de l'égalité et la recherche de l'émancipation –, eux-mêmes influencés par le contemporain de la société. Un équilibre qu'il revient aux dirigeants politiques de rechercher et de formuler.

La réponse à notre question est donc que l'identité/personnalité nationale est précisément ce que, collectivement, consciemment ou non, nous en faisons. Elle ne constitue ni un legs inentamable ni une fiction, mais le produit d'une action politique, culturelle et sociale. Ce qui en fait à toutes les époques l'un des enjeux de la bataille des idées. À nous, par conséquent, d'en formuler notre définition à travers « une vision neuve de la France » par opposition à la vision figée que d'autres cherchent à lui donner.

Et à nous de le faire à partir :

- des présupposés qui sont les nôtres : une société conçue comme une association d'égaux coopérant à la résolution démocratique des problèmes que cette société rencontre, et tournée vers l'objectif de l'émancipation individuelle et collective ;
- et d'une manière de penser – peut-être au fond notre seul héritage véritable – fondée sur la liberté de conscience et l'égale dignité de tous les êtres humains. Bref, l'héritage de Descartes pour qui le bon sens est la chose du monde la mieux partagée<sup>73</sup> : tout homme a le pouvoir et le droit de douter et de discuter. Nulle autorité n'est supérieure à sa raison !

## **Quelle déclinaison politique en donner ?**

Le débat sur notre identité/personnalité nationale reste, par conséquent, incontournable, et le restera tant que le pays sera traversé de doutes et d'interrogations sur son destin, qui le fragilisent. Y entrer ne revient pas, on l'a vu, à céder à une tentation réactionnaire, à la condition cependant, à titre de préalable, de repérer et de déjouer le piège identitaire, tendu par ceux qui, parfois dans notre propre camp, ont fait de la question de l'identité l'axe de leur positionnement.

Pour définir leur projet, les socialistes ne doivent pas plus partir d'une République définie abstraitement comme un bloc hérité que de la race ou du genre, choisis comme grille de lecture exclusive des conflits qui agitent nos sociétés.

- S'ils considèrent que les inégalités associées à l'origine, au genre, à la couleur de peau, à la religion sont inadmissibles et doivent être reconnues et combattues avec toujours plus de fermeté, ils doivent aussi veiller à toujours mettre ces discriminations en rapport avec les inégalités de classe qui en déterminent l'intensité, sauf à prendre le risque que l'invocation du « privilège blanc » ne serve qu'à faire oublier le privilège de classe.
- Et s'ils affirment leur attachement aux principes consacrés par notre histoire républicaine, ils doivent refuser d'y voir un bloc intangible auquel devraient se soumettre des populations définies exclusivement par leur origine ou leur religion, mais bien plutôt un héritage qu'il leur appartient d'actualiser.

Ces précautions prises, il ressort de ce travail qu'une conception socialiste de la nation et de son identité/personnalité ne peut faire l'impasse sur les notions de souveraineté et d'unité que nous avons identifiées comme les deux traits persistants de notre culture politique, avec la passion de l'égalité et la confiance en la raison qui leur donnent leur pleine dimension.

C'est en confrontant ces concepts clés aux mutations que connaissent et le monde et notre société que nous pourrions formuler une « idée neuve de la nation » opposable à la vision rassise qu'en promeuvent les courants réactionnaires. Cette ambition suppose d'abord de réfléchir à une articulation nouvelle de l'idée nationale avec celle de la construction européenne et de la mondialisation. C'est la question de la souveraineté qui, comme le rappelle le Conseil constitutionnel, « ne peut être que nationale<sup>74</sup> ».

Pas de discours audible sur l'identité/personnalité nationale, en effet, sans une prise en considération de cette articulation.

## Un faux débat ?

Les Français donnent certes un sens assez confus à un terme – la souveraineté – qu'ils revendiquent, mais qui évoque pour eux soit le « nationalisme » (22%), soit l'« indépendance » (20%), la « puissance » (20%), voire le « protectionnisme » (11%) ou la « liberté », l'« autodétermination » ou la « protection » (un peu moins de 10% chacune)<sup>75</sup>. La souveraineté n'est dès lors jugée positive que par seulement 30% des Français, « ni positive ni négative » par 31%, voire carrément « négative » par 26%, les électeurs de gauche étant les plus réticents<sup>76</sup>.

Le jugement évolue et active un autre clivage – entre pro et anti-européens – lorsqu’il est question de « souveraineté européenne » : une majorité (54% concernant tous les secteurs de l’opinion à l’exception de l’extrême droite) souhaite cette fois la « renforcer » (quand 43% y sont opposés) même si 54% estiment également – et à juste titre – que les deux mots, utilisés ensemble, sont contradictoires<sup>77</sup>. Pourtant, malgré ces réserves, et c’est qu’il faut retenir d’abord, 71% des Français se déclarent sans ambiguïté favorables au renforcement de la souveraineté nationale<sup>78</sup>.

## Ou une demande majeure ?

Comment répondre alors à cette attente dans un contexte marqué par l’intégration européenne et la mondialisation ? Revenons aux fondements ! Ce qui caractérise d’abord notre pays, c’est une farouche volonté d’exister. Ce trait ne lui est pas propre. Il a rapidement trouvé en France un moyen de s’exprimer très tôt, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, pour se manifester contre toutes les formes d’Empire, politique ou spirituel, prétendant l’encercler, l’acculer ou la soumettre, de Bouvines à Valmy, de Verdun à Bir-Hakeim. Cette volonté est l’autre nom de la souveraineté : le pouvoir de décider par soi-même de son destin.

Nos compatriotes en tant que communauté politique ne sont pas prêts, on l’a vu, à y renoncer, bien au contraire. Ils ont pourtant majoritairement la conviction que le monde et l’Europe voudraient les y contraindre. Ce sentiment de « perte de contrôle », si bien exploité par les partisans du Brexit, commence tôt : aux portes des institutions nationales sur lesquelles notre peuple pense ne plus avoir de prise. Et il soulève la question d’une réforme de la V<sup>e</sup> République qui irait dans le sens d’un rééquilibrage des pouvoirs au profit de la représentation nationale et de la démocratie directe.

Mais il appelle plus encore une redéfinition des conditions d’exercice de la souveraineté dans le cadre de l’Union européenne (UE). La souveraineté à reconquérir n’est pas évidemment celle de décider seul, aucun des grands dossiers déterminant notre avenir en tant que nation ne pouvant être traité en dehors d’une collaboration européenne forte. Ceci explique le rejet par nos compatriotes de toute tentative de « Frexit ».

Mais tous veulent garder la faculté – existentielle – de décider « en dernière instance », de n’être jamais engagés contre leur gré sur les sujets vitaux. Or n’est-ce pas précisément ce qui est arrivé au lendemain du rejet du Traité constitutionnel européen en 2005, réintroduit dans ses grandes lignes par un vote parlementaire ? N’est-ce pas aussi ce qui se produit chaque fois que le principe d’une nouvelle adhésion est accepté par un petit cénacle de dirigeants européens ?

Ce processus, désormais assumé par les partis dits de gouvernement, est délétère puisqu’il mine

notre fonctionnement démocratique et entretient la nostalgie « souverainiste ». D'autant qu'il ne pourra se résoudre dans une fuite en avant consistant à préconiser sans débat ni préparation un recours renforcé à des procédures communautaires privilégiant la majorité qualifiée, le rôle accru du Parlement européen ou encore une « souveraineté européenne » qui ne saurait exister sans un saut fédéral qu'aucun peuple ne désire plus.

## **Sortir d'un angle mort programmatique**

Aussi est-il difficile de comprendre pourquoi le Parti socialiste s'est encore livré à cet exercice dans son programme européen approuvé à la veille des élections du 9 juin 2024 : celui-ci ignore le terme de « nation », n'utilise l'adjectif national qu'en l'accolant à des formules négatives (« repli », etc.) et ne voit de progrès possibles de la démocratie qu'à travers les mécanismes de l'Union.

Il paraît pourtant aujourd'hui évident à la quasi-totalité de nos concitoyens que l'exercice de la souveraineté ne peut être dans de nombreux domaines que partagé, ce qui constitue le fondement même de la construction européenne. Ce n'est pas cependant pour renoncer à son principe même. Comment sortir de cette contradiction apparente, sinon en en délimitant le périmètre inviolable, sauf accord du pays tout entier ? Figureraient dans ce bloc de souveraineté :

- notre Constitution, dont la supériorité sur les normes européennes est établie, en particulier à travers la notion énoncée par le Conseil constitutionnel d'« identité constitutionnelle de la France » ;
- les frontières de l'Union européenne puisqu'elles déterminent la liste exhaustive des parties admises au contrat ;
- les principes fondamentaux de l'Union européenne ensuite : ceux figurant naturellement dans la Charte des droits fondamentaux, mais aussi ceux qui commandent l'architecture de la construction européenne, à savoir les compétences transférées à l'UE ou partagées avec elle, la composition et l'équilibre des pouvoirs entre les différentes institutions européennes, les modalités de décision ;
- enfin, les compétences régaliennes touchant à la sécurité intérieure et extérieure du pays (police, justice, défense, politique étrangère) et le budget de l'État dont les équilibres, une fois approuvés par la représentation nationale, ne devraient jamais pouvoir être juridiquement mis ou remis en cause par des autorités extérieures – ce qui supposerait à tout le moins d'envisager le réexamen des dispositions conventionnelles ou réglementaires adoptées entre 2012 et 2020.

Aucune modification des textes relatifs à ces sujets essentiels ne pourrait jamais intervenir sans

un vote direct de la nation tout entière, c'est-à-dire sans un référendum. Ces précautions prises, ces distinctions faites entre l'inviolable et le reste, le cœur de la souveraineté et les conditions de son exercice, il serait loisible de poursuivre dans tous les autres champs – la politique industrielle, le numérique, l'agriculture, etc. – une coopération, voire une intégration commandée par la recherche d'une autonomie européenne, c'est-à-dire par le refus de la dépendance.

## **Avec l'objectif de préserver notre modèle social**

La souveraineté devant rester aux États, l'Union ne peut exprimer par elle-même de volonté qu'à travers l'accord réalisé entre ceux-ci. Ce constat fait plus que nuancer le point de vue selon lequel la France aurait jusqu'à présent consenti des « abandons » de souveraineté (même si, comme on vient de le faire, on peut s'interroger sur la portée des limitations qui lui ont été apportées). La seule véritable question est ailleurs : elle consisterait à savoir si la France agit également à l'intérieur de l'Union pour préserver le modèle politique et social auquel restent attachés ses citoyens ou si ses dirigeants se servent de celle-ci comme prétexte pour en bouleverser les contours.

Or, s'il est un sujet sur lequel les problématiques de l'identité et de la souveraineté se recoupent parfaitement, c'est sur cette question de la préservation, comme de l'adaptation, du modèle français. Ce qu'attendent nos concitoyens ne fait plus aucun doute : c'est la démonstration que les politiques qui seront mises en œuvre leur apporteront ces garanties.

À défaut, ils se raccrocheront aux fausses promesses d'un populisme cultivant l'illusion que leur identité culturelle sera bien ce qui leur restera lorsque tout le reste – Sécurité sociale universelle, services publics, indépendance nationale – aura été érodé.

C'est donc *via* la nation, et son « identité sociale et politique », qu'il faut parler aux Français de l'Europe, en montrant comment celle-ci servira l'idée, y compris européenne, que nous nous faisons du pays. La reconquête de notre souveraineté devra ainsi être comprise comme la nécessaire formulation d'une vision volontariste d'un avenir commun dont l'Europe sera partie prenante. Elle supposera donc de rendre à notre pays le goût et le sens de l'avenir.

La nation ne peut se vivre qu'au futur, comme une projection, parce que l'équilibre qui la constitue est en dynamique permanente, perpétuellement remise en cause par le rythme même de l'histoire qui se fait.

Cet équilibre ne peut être assuré que par la confiance qu'éprouvent celles et ceux qui constituent la

communauté nationale, dans la capacité de celle-ci à identifier et à maîtriser les défis qui l'attendent. Sauf à laisser ressurgir les vieux démons de la division et du déclin, rejouant toujours la même pénible et morbide scène d'adoration d'un passé mythifié.

Le défi écologique jumelé au défi social peut constituer la matrice d'un récit novateur qui, dépassant le catastrophisme, assigne au pays des objectifs clairs et atteignables dans la perspective d'un « bien vivre » traduisant, comme le suggère Pierre Charbonnier, une nouvelle articulation de l'abondance et de la liberté<sup>79</sup>.

## **La souveraineté, outil de l'universel ?**

Ne perdons pas de vue enfin l'association qu'opèrent nos concitoyens entre souveraineté/identité et l'expression d'une vision politique originale du monde, qui ne soit pas calée sur les intérêts spécifiques des uns ou des autres, mais sur la recherche de l'intérêt commun. Comme la France l'a fait au Conseil de sécurité en s'opposant à l'invasion de l'Irak au nom de principes universels.

Cela nous crée l'obligation de ne pas confondre la construction européenne avec un processus technocratique ou purement pratique. Nous devons y voir à nouveau un processus politique permettant de poser sur les sujets qu'elle traite des points de vue inspirés par des considérations politiques. C'était en principe l'idée qui avait prévalu à la création d'un conseil des chefs d'État et de gouvernement, non prévu par les traités, et qui a manifestement trahi son objet. Une réflexion sur ce point semble incontournable !

Mais il va de soi, dans le même esprit, que la réaffirmation d'une volonté souveraine ne saurait signifier l'oubli de l'incontournable réalité, celle qui fait des grands problèmes de ce monde un sujet commun à l'humanité entière. Cette vision nouvelle de la souveraineté doit être également politique en ce qu'elle doit s'accompagner non de la célébration béate de l'ouverture permise par les révolutions technologiques ou celles du transport ni de la mondialisation des problèmes, de la lutte contre le réchauffement climatique à celle contre le crime organisé, mais de la formulation de solutions de régulation concrètes. Ce n'est pas la fatalité ou le destin qui gouverne la majeure partie des affaires humaines, mais la puissance des organisations et la force des idées. Ne le perdons plus de vue !

## **La question de l'unité : rechercher une articulation nouvelle avec les identités particulières**

Si la diversité est une donnée de base de toute société démocratique, elle a aujourd'hui une

évidence si forte qu'elle peut heurter l'idée républicaine d'une unité de la citoyenneté. La démocratie vise pourtant à garantir à chacun la liberté de ses choix. Mais leur palette est devenue si large que la République est tentée d'y voir un émiettement, voire une « archipellisation<sup>80</sup> ».

Cette phase nouvelle est pourtant le résultat – et non un dommage collatéral – du processus d'égalisation civile et sociale. Chaque membre de la société se sent aujourd'hui suffisamment assuré de ses droits élémentaires à l'égalité pour se permettre de revendiquer celui à ses « singularités<sup>81</sup> » même si, dans certains cas, c'est l'échec de l'égalité concrète qui l'amène à le faire. Cette demande semble en tout cas positivement corrélée au développement de la mobilité, que celle-ci concerne les groupes les plus favorisés ou les populations issues d'une immigration croissante. Cette diversité est en effet confortée, voire accentuée, par les liens que maintiennent les migrants *via* les médias et les réseaux sociaux avec leur société d'origine, posant en des termes nouveaux la question des politiques d'intégration.

Celles-ci doivent désormais prendre en compte ce besoin de reconnaissance tout en garantissant à chaque bénéficiaire la possibilité de se distancier du groupe dont il se réclame s'il le souhaite. La différence ne doit pas être un enfermement, mais un choix. En clair, il s'agit moins de reconnaître une identité qu'une existence, une liberté, ouvrant sur une relation fondée sur le partage.

Ce qui présuppose un commun qui n'est possible que si l'on a bien affaire à des consciences libres. C'est donc au prisme de la notion de *liberté sociale* que les socialistes doivent s'efforcer de répondre à cette problématique qui n'est pas nouvelle (que l'on pense aux minorités régionales sous la III<sup>e</sup> République) mais qui s'est aiguisée. Pour un socialiste, l'homme est libre non dans le splendide isolement de son individualité et des droits subjectifs qui y sont attachés, mais parce qu'associé. La société est l'indispensable point d'appui de sa liberté qui s'enrichit dans l'échange. Comme l'écrivait déjà Pierre Leroux, « La société doit satisfaction à l'individualité de tous, elle est le moyen de la liberté de tous<sup>82</sup> ». C'est à cela que travaille le socialisme qui ne se contente pas du « être » – ou du « vivre- » – ensemble, simple juxtaposition d'individus, mais qui considère que l'individu a besoin du rapport avec les autres pour être soi. L'individu n'est pas non plus la partie d'un tout, un simple membre de la société, mais un être libre qui dépend de la société pour exercer sa liberté. Il n'est pas dans un rapport d'identification, mais de relation avec elle. Et ces rapports deviennent d'autant plus forts que les êtres sont plus profondément individués et ceux-ci sont d'autant plus fortement individués que ces rapports sont plus étroits.

Ce n'est donc pas l'appartenance qu'il faut renforcer, mais la solidarité sociale fondée sur la réciprocité. Dans une société où les croyances communes imposées en surplomb des individus et des groupes sont nécessairement affaiblies, c'est par l'adhésion volontaire, l'implication de chacun,

que la cohésion s'obtient et prospère. Il s'agit donc bien de créer les conditions de l'autonomie personnelle, en intégrant les singularités choisies et en combattant celles qui seraient imposées.

Une véritable égalité est la base d'un tel projet. Notre société est aujourd'hui fondée moins sur la solidarité que sur la concurrence et la compétition. Comment s'étonner dans ces conditions que l'unité se fragilise à mesure que les destins sociaux s'éloignent ?

Le véritable séparatisme est d'abord social. Il témoigne de l'échec de nos politiques sociales à travers moins la constitution de ghettos que de l'établissement de frontières de plus en plus étanches entre catégories *via* des stratégies de logement qui déterminent ensuite, par l'effet de l'environnement, le destin des générations suivantes, comme Éric Maurin l'a démontré<sup>83</sup>. Ses travaux ont souligné combien la peur du déclassement nourrissait la tentation du repli et du retour en arrière, vite transposée à la nation tout entière.

Le sentiment d'appartenance qui fonde l'identité/personnalité nationale passe par conséquent par une lutte beaucoup plus déterminée contre les inégalités d'accès à l'éducation, au logement, à l'emploi, à la santé, etc., qu'elles soient fondées sur l'origine sociale ou ethnique.

Cette dernière dimension gagnerait enfin à n'être plus ignorée : les enquêtes de terrain révèlent combien l'expérience de la discrimination est partagée dans les quartiers populaires, renvoyant les populations qui en sont victimes à une assignation ethnique ou religieuse. L'enquête Trajectoires et origines conduite par l'Institut national d'études démographiques (Ined) en 2015 indiquait ainsi qu'environ la moitié des répondants descendant de deux parents immigrés déclaraient avoir subi une discrimination au cours des cinq dernières années, soit deux à trois fois plus que le reste de la population<sup>84</sup>. D'autres études évaluent à près de 80% le pourcentage de victimes rapporté au nombre d'entretiens<sup>85</sup>.

Cette expérience, surtout lorsqu'elle est associée à des institutions – comme la police –, érode le sentiment d'appartenance nationale de celles et ceux qui en sont victimes et devrait constituer une priorité des politiques publiques alors que cet enjeu ne cesse de reculer devant la lutte contre la radicalisation ou les séparatismes dont l'efficacité est plus que douteuse. La sous-dotation des banlieues, les pratiques discriminatoires dont sont victimes leurs habitants dans l'accès à l'emploi ou au logement mettent en danger notre unité et notre identité/personnalité nationale. Ces processus doivent être combattus et inversés.

Il ne s'agit certes pas d'ignorer la réalité d'une intégration réussie à la classe moyenne pour beaucoup d'enfants de la deuxième et troisième générations. Mais, même si l'enjeu ne concerne

que « la génération des cités » pour reprendre l'expression du chercheur Stéphane Beaud<sup>86</sup>, il demeure néanmoins suffisamment important pour qu'il soit – enfin – sérieusement traité, notamment en prenant appui sur les associations qui se battent au quotidien pour changer le destin de ces populations.

Rien ne doit nous éloigner de cet objectif : chacun, où qu'il vive, d'où qu'il vienne, quelles que soient ses convictions, doit se voir garantir le même droit à l'avenir, tout comme il doit se voir reconnaître toute sa place dans notre histoire. Cette égalité de traitement doit en effet concerner le passé lui-même.

La France est faite de toutes celles et de tous ceux qui la composent sans exception. Ainsi, s'agissant des générations issues de l'immigration : parce qu'elles sont françaises ; parce que, pour beaucoup, leur histoire a été mêlée de longue date à celle de la France à travers la colonisation et la décolonisation ; et parce qu'elles participent désormais de notre histoire en train de se faire.

Aussi l'enseignement de l'histoire dans nos écoles a-t-il vocation à raconter cette histoire de tous les Français dans toutes ses dimensions. La manière de raconter l'histoire – qui reste la matière favorite des élèves – entre en effet pour beaucoup dans la définition de l'équilibre qui assure la cohésion, et donc l'identité/personnalité, d'un pays.

Or, cette manière ne peut plus être celle qui prévalait auparavant. D'abord parce que notre histoire n'est plus exclusivement nationale. Elle s'inscrit plus que jamais dans un ensemble, européen et mondial. C'est par rapport à celui-ci que notre destin doit être examiné et compris.

Ensuite, parce qu'elle doit « embarquer », pour reprendre la formule de Dominique Borne<sup>87</sup> toutes celles et tous ceux qui, jusqu'à présent, s'en sentaient exclus. Les récits traditionnels – celui providentiel des quarante rois qui ont fait la France ou le roman républicain partant de Vercingétorix pour exalter tout du long l'indépendance nationale – ne sont plus suffisants pour donner corps à notre existence collective. Ils ne fournissent plus le modèle à suivre. Pour qu'elle aide à écrire l'avenir, l'histoire de France doit s'ouvrir beaucoup plus sur ce qu'a été son rapport au monde et ajouter à sa trame originelle (en les soumettant à la même réflexion critique) les éléments épars des mémoires oubliées ou ignorées : des classes populaires comme des femmes ou des différentes strates d'immigration, notamment à travers l'évocation d'événements, de lieux ou de personnalités emblématiques de ces parcours. Ce qui est loin d'être encore le cas et qui constitue pourtant la condition d'une ouverture sur une identité partagée.

Cette égalité de traitement, que l'on pourrait qualifier d'égalité de considération, doit enfin concerner

les pratiques de l'État lui-même. Au delà de l'éducation, ce qui fait le citoyen, c'est aussi son rapport concret aux institutions, tant c'est par leur fonctionnement que tous nous faisons l'apprentissage des principes républicains. Tout hiatus avec ceux-ci observé et vécu au quotidien en affaiblit considérablement la portée, en particulier chez les jeunes – à l'école, et plus encore avec la police. À cet égard, la pratique des contrôles d'identité, dont chacun sait le caractère profondément discriminatoire et les effets délétères, devrait être impérativement et entièrement reconsidérée et encadrée tant elle exclut de la nation des générations entières<sup>88</sup>.

C'est enfin dans le même esprit qu'il nous faudrait aborder la question de la laïcité. Celle-ci reste en effet d'une puissante actualité, puisqu'elle fournit moins un principe qu'une méthode pour assurer la paix civile et l'unité nationale, dans le respect de la diversité des convictions. Son objectif ne doit jamais être perdu de vue, qui est de garantir ce bien essentiel qu'est la liberté de conscience.

La séparation des Églises et de l'État n'en est que le moyen, qui prémunit la société contre la domination d'un point de vue sur les autres. Pour le reste, elle accepte sans restriction, sinon à l'école ou lorsque est en jeu le maintien de la paix publique, les différentes formes d'exercice, c'est-à-dire d'expression, des cultes. Elle constitue, par conséquent, une constante invitation à assurer un équilibre entre ces différentes exigences, et non un corset dans lequel devraient entrer à toutes forces et à n'importe quelle époque des réalités sociales et des pratiques religieuses changeantes.

Il s'agit moins d'en brandir l'étendard que d'aider à la mettre en œuvre celles et ceux qui en ont sur le terrain la responsabilité concrète. Ils devraient être formés, accompagnés et plus encore défendus chaque fois que nécessaire. Non pour stigmatiser tel ou tel groupe mais pour solutionner chaque problème. Elle est un cadre.

Aussi n'est-elle pas une habilitation donnée à l'État pour se prononcer sur la vérité religieuse ou la fidélité à la foi de telles ou telles pratiques, contrairement aux déclarations de certains ministres au sujet du voile. Mais elle prétend, en revanche, contenir une connaissance de ce qui fait la liberté de l'être humain.

Elle peut donc déboucher sur des règles qui s'imposent aux religions, mais à toutes sans distinction, et à la condition qu'elles ne soient inspirées que par une philosophie de l'émancipation, qui commence par l'éducation à l'autonomie.

Pour un socialiste, la liberté, c'est-à-dire la capacité de juger et de décider par soi-même, n'est pas un droit inné qu'il faudrait protéger contre ses agresseurs, mais une capacité produite par la société dans son ensemble, et pas seulement à travers l'école.

L'enjeu est donc moins de lutter contre les séparatismes – même si cela peut être nécessaire chaque fois qu'un groupe prétend concurrencer la République dans l'édiction des normes collectives – que de travailler pour l'intégration de tous les groupes qui vivent au sein de la nation, pour qu'ils participent progressivement de ce projet d'émancipation individuelle.

## Conclusion

Le débat sur l'identité nationale est aujourd'hui – et pour cause puisque ses termes ont été fixés par les courants réactionnaires – tout entier tourné vers le passé, dans une sorte de quête nostalgique de ce que fut « la fille aînée de l'Église » ou, pour d'autres, de la « civilisation républicaine », cet écosystème, « cet alliage historique, nous dit Jean-François Sirinelli, forgé depuis 1870 et constitué d'un régime politique victorieux, d'un socle sociologique solide (paysannerie et couches moyennes), et d'un système de valeurs rapidement (en à peine trente ans selon Agulhon) partagées », à savoir le respect de l'intérêt général, une morale individuelle du devoir, de la tolérance et de la modération portée par la Raison.

Ceci notamment grâce à l'école et, par suite, à la lecture de la presse, et d'autant plus facilement que, fondées sur la mesure, l'altruisme et la compassion, ces valeurs faisaient un écho direct à la morale chrétienne – la transcendance en moins.

C'est à ce monde-là que renvoie le retour de l'uniforme ou l'appel à l'autorité !

Ces références appartiennent à notre patrimoine.

Mais elles ne sont plus opérationnelles et servent seulement d'alibi à des dirigeants politiques incapables, par paresse, cynisme ou démagogie, d'inventer une nouvelle synthèse nationale ajustée aux réalités de ce qu'est devenue notre société sous l'effet de toujours plus de liberté et de diversité.

C'est donc une idée neuve de la France qu'il faut opposer aux passéistes en tous genres, qui actualise notre carte d'identité nationale et les données – souveraineté-unité, passion de l'égalité/ liberté de pensée – qui la caractérisent. Sauf à laisser perdurer ce sentiment de « perte », dont profitent les courants réactionnaires/identitaires.

Souveraineté ? Nous sommes des patriotes ET des Européens. Ces deux termes ne peuvent plus se concevoir l'un sans l'autre. Pas de liberté de choix sur la scène internationale sans coopération européenne pour constituer, face aux États-Unis et à la Chine, aux puissances émergentes, une

masse critique.

Mais pas d'Europe sans une France sûre d'elle-même, de sa cohésion sociale, de son projet national : voulons-nous exister ou nous diluer dans le marché ? Comment y parvenir et comment y faire contribuer l'Europe ? « Qui sommes-nous ? » signifie comment nous situons-nous sur ces questions et comment en décidons nous. Notre personnalité nationale, puisque ce terme nous semble plus approprié, est faite de la volonté de pouvoir décider de notre destin, d'une solidarité fondée sur un système étendu de sécurité sociale et l'existence d'un vaste réseau de services publics, de la recherche de l'intérêt commun, y compris sur la scène internationale. Réactiver ces notions, leur redonner vie dans des politiques concrètes fera plus pour notre identité et notre cohésion nationales que la prétention de la protéger de nouvelles menaces « culturelles » !

Unité ? Celle-ci ne s'impose ni ne se négocie. Elle n'est ni un commandement ni un contrat. Elle s'obtient, se construit, s'invente et se réinvente *via* des politiques visant à faire partager une histoire mais aussi et surtout à garantir l'égalité et la cohésion sociale, d'où découle l'adhésion à la nation.

Elle s'obtient aussi et peut-être d'abord par le débat, c'est-à-dire l'exercice d'un des traits fondamentaux de notre personnalité nationale : la liberté de pensée qui se construit pour chaque citoyen notamment à travers l'école.

Nous portons un héritage.

Celui-ci est dans le cœur et l'esprit de nombreuses générations grandies dans une France encore paysanne et catholique, mais élevées dans les principes de l'école républicaine. Cet héritage est précieux. Il imprègne notre littérature, habite nos paysages et nos terroirs.

Mais la France ne peut être « cette heure arrêtée au cadran de l'horloge » (Aragon) : elle est faite aussi aujourd'hui de grands ensembles urbains, de fortes mobilités, d'influences économiques, culturelles extérieures, de générations nouvelles. C'est l'alliage de cet héritage et du moment que nous vivons qui forme notre identité/personnalité, alliage qu'il nous incombe et de forger et de décrypter pour en faire un commun et une force.

Cela s'appelle la politique !

1. Jacques Bainville, *Histoire de France*, Paris, Fayard, coll. Grandes Études historiques, 1924.
2. Paul Valéry, *Petite lettre sur les mythes*, 1928.
3. René Char, *Fureur et mystère, Feuilles d'Hypnos*, feuillet 62, p. 190.

4. Michel Kajman, « L'identité française selon Fernand Braudel », *Le Monde*, 24 mars 1985.
5. Zygmunt Bauman, *Retrotopia*, Paris, Premier Parallèle, 2019.
6. Bruno Karsenti et Cyril Lemieux, *Socialisme et sociologie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2017.
7. Vincent Descombes, *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, 2013.
8. Gil Delannoï, *La nation*, Paris, Le Cavalier bleu, 2010, p. 85.
9. René Char, *op. cit.*
10. « De la satisfaction mesurée à l'hostilité », *Le Monde*, 12 août 1981.
11. Menée régulièrement par l'Université de Grenoble sous la direction de Pierre Bréchon : *La France des valeurs. Libre cours*, 25 avril 2019.
12. Enquête Ifop pour Synopia, *op. cit.*
13. Sondage TNS Sofres pour le ministère de l'immigration, février 2010.
14. Ibid.
15. Enquête Ifop pour Vae Solis Communications, *L'identité française est-elle menacée ?*, 4 janvier 2022.
16. Enquête Ipsos-Sopra Steria pour *Le Monde*, Fondation Jean-Jaurès, Cevipof et Institut Montaigne, *Fractures françaises*, 11<sup>e</sup> édition, septembre 2023.
17. Enquête Ifop pour Vae Solis Communications, *op. cit.*
18. Enquête Ifop pour Synopia, *op. cit.*
19. Enquête Ifop pour Vae Solis Communications, *op. cit.*
20. Enquête Ifop pour Vae Solis Communications, *op. cit.*
21. Enquête Ipsos-Sopra Steria pour *Le Monde*, Fondation Jean-Jaurès, Cevipof et Institut Montaigne, *op. cit.*
22. Enquête Ifop pour Vae Solis Communications, *op. cit.*
23. Enquête Ipsos-Sopra Steria pour *Le Monde*, Fondation Jean-Jaurès, Cevipof et Institut Montaigne, *op. cit.*
24. Enquête Ifop pour Elmaniya.tv, *Enquête auprès des Français musulmans sur les questions de religion et de laïcité*, 8 décembre 2023.
25. Enquête Ifop pour Vae Solis Communications, *op. cit.*
26. Eugénie Bastié, « « La banlieue est perçue comme l'incarnation d'un phénomène de sécession » », *Le Figaro*, 21 mai 2018.
27. Enquête Ifop pour Vae Solis Communications, *op. cit.*
28. Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo et Samuel Jequier, *Classes moyennes en tension. Entre vie au rabais et aides publiques insuffisantes*, Fondation Jean-Jaurès, 25 novembre 2023.
29. Gustave Le Bon (1916) cité par Jacqueline Lalouette, *L'identité républicaine de la France*, Paris, Fayard, 2023.
30. Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.
31. Johann Gottfried von Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, traduit par Edgar Quinet, Paris, F.G Levrault, 1827.
32. Emmanuel-Joseph Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, janvier 1789.
33. Jules Michelet, *Histoire de France*, tomes 1 à 5, Paris, Hachette, 1833-1867.
34. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1882.
35. Paul Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France*, Paris, Hachette, 1903.
36. Gérard Noiriel, *La tyrannie du national*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.
37. Maurice Barrès, *La terre et les morts. Sur quelles réalités fonder la conscience française*, Paris, La Patrie française, 1899.
38. Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Paris, Félix Juven, 1902.
39. Otto Bauer, *La question des nationalités et la social-démocratie*, Arbeiter Zeitung, 1907.
40. Jean Jaurès, *Discours à la Chambre des députés*, séance du 21 novembre 1893.

41. Karl Marx, *Manifeste du parti communiste*, Londres, 21 février 1848.
42. Ernest Renan, *op. cit.*
43. Jean Jaurès, *L'armée nouvelle* (1911), Oeuvres de Jean Jaurès, tome 13, Paris, Fayard, 2012.
44. Ibid.
45. Jean Jaurès, *Socialisme et libertés*, 1898.
46. Jean Jaurès, « Méthode comparée », *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, octobre 1911.
47. Juliette Pellissier, *Jaurès et la patrie*, [jaures.eu](http://jaures.eu), 26 février 2014.
48. Ibid.
49. Paul Louis, *Le colonialisme*, Paris, Bibliothèque sociale, 1905.
50. Abdelkrim Mejrî, *Les socialistes français et la question marocaine : 1903-1912*, Paris, L'Harmattan, 2004.
51. Sylvie Thénault, « La gauche et la décolonisation », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2, Paris, La Découverte, 2004, p. 436.
52. Vincent Martigny, *Dire la France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
53. François Mitterrand, Discours de Créteil, congrès extraordinaire du Parti socialiste, 24 janvier 1981.
54. Claude Lévi-Strauss, *Race et culture*, Paris, Unesco, 1971.
55. *Projet socialiste pour la France des années 80*, Paris, Club socialiste du livre, 1980, p. 159.
56. Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, devant le monument de la Révolution à Mexico, mardi 20 octobre 1981 (Discours dit de Cancùn), [Vie-Publique](#).
57. Jérôme Fourquet, *1983 : année charnière pour le Front national*, Fondation Jean-Jaurès, 7 mars 2018.
58. Marceau Long, « Être Français aujourd'hui et demain. Tomes 1 et 2 », rapport remis au Premier ministre par la Commission de la nationalité présidée par Marceau Long, 15 janvier 1988.
59. Vincent Martigny, *op. cit.*, p. 280.
60. Alain de Benoist, « Contre tous les racismes », *Éléments*, automne 1974.
61. Émile Durkheim, *Fonctions sociales et institutions. Textes III*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, p. 49.
62. Marcel Mauss, *La nation, ou le sens du social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1920].
63. Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.
64. Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque illustrée des histoires), 3 tomes : t. 1 *La République* (1 vol., 1984), t. 2 *La Nation* (3 vol., 1986), t. 3 *Les France* (3 vol., 1992).
65. Fernand Braudel, *L'identité de la France*, Paris, Le grand livre du mois, 2000.
66. Otto Bauer, *op. cit.*
67. Michel Kajman, *op. cit.*
68. Florence Sagittario, « Brève histoire de l'autisme. Position, personnalité, trouble, spectre, état... », *Art et thérapie*, 122-123 (1), 2018, pp. 6-14.
69. Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1999.
70. Ibid.
71. Ibid.
72. Max Weber, *Économie et société*, 1922.
73. René Descartes, *Discours de la méthode*, Leyde, Joannes Maire, 1637.
74. [Décision n° 76-71 DC du 30 décembre 1976](#) publiée le 31 décembre 1976.
75. Gilles Finchelstein, *Le grand malentendu*, [Fondation Jean-Jaurès](#), 29 avril 2024.
76. Ibid.
77. Ibid.

78. Ibid.
79. Pierre Charbonnier, *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2020.
80. Jérôme Fourquet, *L'archipel français*, Paris, Seuil, 2019.
81. Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, Paris, Seuil, 2011.
82. Pierre Leroux, *De l'individualisme et du socialisme*, dans *Œuvres*, 1850.
83. Éric Maurin, *Le ghetto français*, Paris, Seuil, 2004.
84. Cris Bauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Ined, 2016.
85. Julien Talpin, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*, Paris, PUF, 2021.
86. Stéphane Beaud et Gérard Mauger, *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2017.
87. Dominique Borne, *Quelle histoire pour la France ?*, Paris, Gallimard, 2014.
88. Sebastian Roché, *La Nation inachevée. La jeunesse face à l'école et la police*, Paris, Grasset, 2022.